VOL. LII SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 2 MAI 1923 No. [illegible]3

ABONNEMENTS

Canada, par année $1.00
Etats-Unis, par année 1.50
Europe, par année 2.50

Tarif des Annonces

Par pouce .... 50 sous

ANNONCE LEGALES
1ère insertion, parligne ....12 sous
Chaque insertion subséquente 8 sous

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 35 sous chacune. Petites annonces, 50 sous.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MAN[illegible]OBA
EST PUBLIÉ [illegible]PRIMÉ
TOUS LES [illegible]CREDIS

Toutes com[illegible]ons concernant le journal ou [illegible]erie devront être adressées :

L[illegible]anitoba
Pub. A. GAUVIN

42, Avenue Provencher
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : 1235

The Library Government Offices

SIR L. OLIVIER TAILLON

C'est sous le coup d'une profonde douleur que nous enregistrons aujourd'hui la nouvelle de la mort du grand Canadien-Français et du catholique convaincu que fut toute sa vie feu sir Olivier Taillon.

Gentilhomme dans toute la force du mot, le chevalier sans peur et sans reproche dont nous pleurons la mort en ce moment était dans la vie privée non seulement un causeur spirituel et charmant qui attirait à lui et imposait le respect, mais c'était surtout un ami fidèle, solide et constant sur lequel on pouvait toujours compter.

D'un beau physique, sa haute stature et sa noble démarche forçaient tout naturellement le regard de quiconque le rencontrait; sa personnalité remarquable commandait l'admiration.

Mais pour bien apprécier celui que ses compatriotes ont surtout connu sous le simple vocable de "Monsieur Taillon", il faut avoir eu l'avantage d'entrer dans son intimité et d'avoir été en mesure de sentir tout ce qu'il y avait de grand et de généreux dans ce coeur brulant d'une vigoureuse ardeur pour toutes les causes justes et nobles.

Bien que la différence d'âge fût grande entre le distingué défunt et nous-même, nous sommes du nombre des fortunés à qui M. Taillon a bien voulu donner son amitié avec une généreuse condescendance et une bonhommie qui nous ont toujours touchés profondément.

Sincère admirateur du chef politique, du courtois et bon vieil ami, nous l'avons admiré et aimé surtout comme le vaillant soldat, le brave chevalier, le défenseur éclairé et ardent de la minorité française manitobaine.

Aux heures sombres de 1890 il fut un conseiller sûr et zélé de nos chefs dans les graves délibérations qui occupèrent tous les instants de leurs vies de persécutés; au milieu de la grande bataille de 1896, dont nous n'entreprendrons pas ici de raconter à nouveau tous les détails et toutes les péripéties, il fut l'un des nôtres...., que disons-nous? ... il fut l'un des chefs qui avec un désintéressement qu'on ne célèbrera jamais trop, se jetèrent corps et âme dans la mêlée, sans souci des obstacles, des difficultés à surmonter, sans souci d'aucun intérêt personnel, sans attendre d'autre récompense que celle de la satisfaction du devoir accompli.

Comme patriote, comme frère des Canadiens-français de la Rivière Rouge, comme Premier-Ministre, de la Province de Québec, fort heureux, honoré comme tout citoyen qui occupe ce beau poste, le plus beau peut-être que puisse occuper un Canadien-français laïque, l'Honorable M. Taillon, à l'appel de Sir Charles Tupper, n'hésita pas un instant à abandonner son brillant poste de Québec, pour prendre rang dans l'armée des champions des droits de la minorité manitobaine; il se jeta dans la fournaise de la politique fédérale, il combattit avec ardeur à la tête de nos troupes, et, vaincu dans un combat inégal, il tomba victime de son dévouement, frappé au coeur par ..., la vérité veut que nous le disions ..., par ses propres compatriotes.

La vie politique de Taillon, comme celle d'Angers, comme celle de Desjardins, était finie.

Il y a de cela déjà 27 ans.

Depuis cette date bien des évènements se sont succédés les uns aux autres; bien des choses se sont dites, beaucoup d'encre s'est dépensée dans de nombreuses polémiques; la plupart des combattants d'alors sont couchés dans la tombe, et l'oubli, l'ingrat oubli humain, a recouvert leur cercueil.

La génération actuelle connait-elle les hauts faits d'armes de ces preux chevaliers?

Se souvient-on?

Des grands soldats d'alors, il en reste encore; nous en connaissons quelques-uns. Une plume autorisée entreprendra [illegible] de graver dans le granit, d'une manière ineffaçable, l'acte héroïque de ces hommes de fer et d'acier, dignes modèles de tout jeune [illegible] d'occuper un poste [illegible] dans la vie politique [illegible].

Nous voulons l'espérer.

Desjardins, Angers, Taillon, trois noms inséparables; trois noms auréolés de gloire; trois noms synonymes de sacrifice, de désintéressement, de dévouement patriotique superbe, dévouement malheureusement trop méconnu par un trop grand nombre.

Chrétiens, nous sommes convaincus que déjà ces grands disparus ont reçu la haute récompense de beaucoup supérieure aux éloges et aux titres qui leur ont été refusés ici-bas, mais nous croyons qu'il est du devoir des enfants français du Manitoba de se souvenir toujours, de ne jamais oublier, et nous voulons déposer sur la tombe du grand défenseur de nos droits que fut feu Sir L. Olivier Taillon, en même temps que l'hommage de notre reconnaissance, une larme de douleur et une humble prière.

JOSEPH BERNIER

Biographie

Sir Louis Olivier Taillon naquit à Terrebonne, le 26 septembre 1840, du mariage d'Aimé Taillon et de Marie-Josephte Daunais. Il reçut son éducation au collège Masson, mais il étudia le droit sous la direction de Fabre, Lesage et Jetté et ensuite sous la direction du juge Girouard. En 1865, il était admis au Barreau. Il débuta dans la pratique de sa profession à Montréal où il est demeuré depuis et où il était encore chef de l'étude légale Taillon, Bonin, Laramée et Morin.

L'honorable M. Taillon fut l'un de ceux qui inaugurèrent la grande démonstration nationale canadienne-française qui eut lieu à Montréal au festival de la Saint-Jean-Baptiste, en 1874. L'année suivante, il entrait dans la vie publique comme député de Montréal-Est au provincial après avoir défait Josep hDuhamel, candidat libéral, par une majorité de 357 voix. La même année, il épousa, en juillet, Louise-Georgina, fille de feu l'honorable R.-U. Archambault lequel avait été pendant plusieurs années membre du conseil législatif du Canada. Mme Taillon mourut le 24 janvier 1876.

De 1882 à 1883, il fut orateur de l'Assemblée législative. Le 23 janvier 1884, il était assermenté membre du conseil exécutif de la province, et on lui confiait le portefeuille du procureur général, sous le ministère Ross. Après l'élection générale de 1886, alors qu'il était question de l'agitation Riel et que l'honorable Mercier et ses amis avaient pris le pouvoir, M. Taillon démissionna, comme procureur général. C'était le 20 janvier 1887. Cinq jours plus tard, il entreprenait de former une nouvelle administration pour faire face à la nouvelle assemblée, dans laquelle son parti se trouvait en minorité. Deux jours plus tard, lui et ses collègues devaient démissionner. M. Mercier devenait premier ministre. M. Taillon resta chef de l'Opposition jusqu'en 1890, alors qu'il fut défait dans Montréal-Est par l'honorable L.-O. David. Il avait été élu pour la première fois aux élections générales de 1875, réélu aux élections générales de 1878 et de 1881, et élu par acclamation aux élections du 9 février 1884. Il fut défait cependant en 1886, mais il fut élu dans Montcalm le 11 décembre de la même année, à la suite de la démission du député élu M. Richard. Du 21 décembre 1891, après le renvoi du ministère Mercier par le lieutenant-gouverneur, jusqu'au 16 décembre 1892. M. Taillon fut ministre sans portefeuille dans la seconde administration de de Boucherville. Pendant la session de cette année, il fut leader du gouvernement, ayant obtenu en mars 1892, un siège dans Chambly. Après la démission de M. de Boucherville, on lui demanda de former une administration, ce qu'il fit le 16 décembre 1892. Il entra en office d'abord comme président du conseil, puis, le 28 février 1895, il devenait trésorier provincial pour entrer dans l'administration Tupper, comme maître général des Postes. Aux élections générales du Canada, la même année, il se portait candidat dans la nouvelle division Chambly-Verchères et était défait par M. Geoffrion, par une majorité de 394 voix. Lui et ses collègues durent se retirer au mois de juillet de cette année. En 1911, il fut nommé maitre des postes de Montréal, position qu'il occupa jusqu'en 1915, alors qu'il démissionna puis le 1er janvier 1916, on lui décernait le titre de "sir". Sir Olivier Taillon avait aussi obtenu les grades du collège Bishop, de Lennoxville, en 1895.

MISE AU POINT

Sous le titre de "Comment on fomente la zizanie" le dernier numéro de "La Liberté" nous apporte une mise au point en réponse aux erreurs contenues dans cette circulaire non signée et distribuée la veille du jour de la vo- cru devoir accepter des arrondissements voisins, dont plu- vencher et d'une école dans le Norwood. Relevons les principaux passages de cet article de "La Liberté", ils sont intéressants à connaitre pour un contribuable de notre cité.

On y affirme par exemple qu'à l'école Provencher, il y avait dix-huit classes capables de loger commodément 900 élèves et que l'assistance moyenne de ces derniers n'a été en 1921-22 que de 628. La vérité c'est que les dix-huit [illegible]ses de l'école Provencher n'avaient de place que pour [illegible] enfants et l'an dernier il y a eu 910 élèves d'inscrits [illegible] une assistance moyenne de 805. Si bien qu'au vu et au su de tout le monde, on a du ouvrir une classe dans le rez-de-chaussée et que cette année on a loué trois classes dans différentes institutions de la ville pour pouvoir loger les enfants en âge de fréquenter les écoles. Il est bien vrai que l'on compte un certain nombre d'enfants qui ne sont pas de l'arrondissement, mais en mettant ensemble tous ceux de cette catégorie qui fréquentent les douze différents grades de l'école c'est à peine si l'on peut en trouver une trentaine. Ce qui n'empêche pas notre circulaire d'en porter le total à près d'une centaine.

C'était trop peu que cet amas de faussetés pour soulever les passions populaires et ameuter contre le règlement les voteurs intéressés; l'auteur de la circulaire passe sans aucune raison de l'école Provencher dirigée par les Frères, à l'académie Saint-Joseph, dirigée par les Soeurs. On affirme qu'il y a dans cet établissement de la place pour 900 élèves et que l'assistance moyenne l'an dernier n'a été que de 604, avec 67 élèves appartenant à d'autres arrondissements scolaires que l'on aurait pu refuser. En réalité, il y a eu l'an dernier 932 inscription avec une assistance moyenne de 890 et 15 élèves que les Soeurs ont cru devoir accepter des arondissements voisins, dont plusieurs protestantes."

Comme "La Liberté" nous disons: pourquoi fomenter la zizanie, et nous ajoutons, que penser en toute conscience de tous ces mensonges dont on cherche a nourrir notre population. Que penser encore des paroles contenues dans cette circulaire: "We are dividing the School district vote against the by-law which sinks your money in the nord-end in needless and excessive expenditure. Save it for Norwood where the schools are overcrowded with actueal resident children and a new school now urgent."

Que penser de tout cela, pour nous nous comprenons que la cité de St-Boniface se compose comme population de deux grandes races ayant au point de vue de la langue et de la religion, un langage et des croyances différents.

Si nous voulons voir notre cité prospérer il faut naturellement que l'union et la bonne entente existent entre ces deux éléments, pourquoi chercher à y jeter la discussion. Que penserait la population de Norwood si dans le vote d'un règlement pour améliorations urgentes dans cette partie sud de la ville, la population du nord de la ville y répondait par le principe émis par l'auteur de la circulaire non signée: Votons contre ces améliorations et conservons l'argent pour les améliorations du côté nord de la cité. Nous croyons fermement que notre population a trop d'honneur et de bon sens pour jamais se servir d'un tel procédé et nous pensons non moins sincèrement tout en constatant malheureusement que ces faussetés auxquelles on n'a pas eu le temps de confondre ont fait leur chemin et ont été pour beaucoup dans le fait de la petite majorité donnée pour le réglement. Nous pensons que l'auteur de la circulaire n'a que peu de vrais partisans et que la très grande partie de notre population anglaise et protestante est pour l'union et la bonne entente basée sur le principe de la justice pour tous.

Notre cité traverse actuellement une terrible crise économique et n'est-ce pas le devoir de chaque citoyen de faire son possible pour la rendre moins aigue. Pourquoi alors fomenter la zizanie en répandant des faussetés sur des questions aussi importantes que la reconstruction de l'école Provencher et surtout de répandre ces faussetés de manière qu'on n'ait le temps d'y répondre et de les confondre.

QUESTION DES LANGUES EN BELGIQUE

A la demande de M. René Bazin, Mgr Deploige, président de l'Institut supérieur de philosophie à l'Université de Louvain, a fait, devant la Corporation des publicistes chrétiens, un exposé de la crise produite en Belgique par le mouvement flamand.

Voici le résumé tel qu'il nous a été communiqué par l'auteur, dit la **Croix**:

Après la Révolution de 1830 qui la détacha violemment de la Hollande, la Belgique adopta comme langue officielle la langue française parlée dans les provinces wallonnes. Le flamand, parlé dans les provinces du Nord par l'autre moitié de la population, avait, aux yeux des fondateurs de la nationalité belge, le tort de différer peu ou point du néerlandais, c'est-à-dire de la langue des Hollandais avec qui on venait de rompre.

Le texte des lois belges fut depuis lors rédigé exclusivement en français; la justice était rendue en français; l'administration se servait du français dans ses rapports avec le public; dans les Universités et les collèges l'enseignement se donnait en français.

Sous ce régime qui dura un demi-siècle, la langue française n'était cependant parlée dans les provinces flamandes que par la classe instruite de la société. La masse du peuple flamand, ouvriers, paysans, petits bourgeois, ignorait le français et, au surplus, connaissait mal le flamand.

Des lettrés flamands s'attachèrent à rendre au peuple flamand l'estime de sa langue et la fierté de son passé. Ils firent comprendre que la langue parlée en Belgique par les quatre millions de Flamands est une langue nationale au même titre que la langue parlée par les trois millions de wallons. Ils réclamèrent enfin pour les deux langues l'égalité de droit et de fait.

Leur effort eut pour résultat une renaissance de la littérature et de l'art flamands. Ils obtinrent également que les Flamands fussent jugés en flamand et que l'administration se servit du flamand dans les provinces flamandes et encore, qu'une part équitable y fut faite au flamand dans l'enseignement des collèges.

Le complément logique de ces réformes successives devait être l'organisation d'un enseignement universitaire flamand.

La question de l'Université flamande, soulevée depuis quinze ans déjà, est devenue chez nos voisins et amis du Nord la question du jour.

Il y a en Belgique quatre Universités: Louvain et Bruxelles, Universités libres; Gand et Liège, Universités de l'Etat.

Dès avant la guerre, les chefs du mouvement flamand avaient demandé aux évêques belges d'organiser un haut

(A suivre en page 4.)

LES INONDATIONS

La situation s'est améliorée à Saint-Boniface. La rivière Rouge, qui avait encore monté de six pouces, dans la nuit de vendredi, a atteint, samedi matin, son point culminant de 89.5, à la jauge du pont Provencher, c'est-à-dire trois pieds de moins qu'en 1916. Suivant même l'avis de M. J. Meidl, ingénieur de la ville, ce niveau ne peut pas tarder à descendre et même assez rapidement.

Aujourd'hui, donc, que toute crainte de danger a disparu et que, devant envisager plus froidement la situation, on peut enfin écarter tous préjugés, s'il y en a eu, sur l'efficacité des pompes installées, l'une dans la rue Despins, et l'autre à l'entrée du pont de Norwood, on doit constater et reconnaître que sans l'existence de ces deux machines hydrauliques, qui, à elles deux, ont suffi à aspirer toute l'eau des égoûts, Norwood aurait été submergé.

Nos deux ingénieurs, M. J. Meindl et M. A.-K. Primeau, ont droit à tous nos éloges pour n'avoir compté ni avec leurs veilles ni avec leur temps durant cette semaine que nous venons de passer, et où tant de personnes ont vécu dans l'appréhension, la peur et la tristesse. Nos félicitations s'en vont aussi aux contremaitres et aux hommes qui, jour et nuit, sur la berge, ont contribué, eux aussi, en faisant leur devoir, à sauver une grande partie des habitants de Saint-Boniface d'un fléau qu'ils ont connu déjà bien des fois. Nous aurons, enfin, rendu hommage à la vérité en disant que la création de ces pompes, dites "des égoûts", a été une idée ingénieuse de la part de celui qui en a eu la préconception, et que leur épreuve, en tous cas, a été faite cette année, dans des circonstances particulières de succès.

La partie de Saint-Boniface située entre les limites de St-Vital et de Transcona, comprenant Bleauville, Springfield et les cours à bestiaux, n'a pas été aussi bien protégée. Une immense nappe d'eau de trois à quatre pieds de profondeur a recouvert et recouvre encore toute cette contrée, où la situation la plus critique s'est, sans contredit, déclarée aux réfrigérateurs de la Johnston Coughlin Speers Co., à l'intersection de la route Dawson et de la rue Marion, où se trouvaient 250 cochons prêts à être submergés. Ces cochons ont été évacués au moyen d'un bateau, fourni par l'ingénieur assistant de la ville, A.-K. Primeau qui, en plus de ce sauvetage, en a opéré bien d'autres, en aidant, dans cette localité, les naufragés à transporter leurs marchandises et leurs mobiliers chez leurs amis et chez leurs voisins.

A Springfield, les rues Nuytton, Blair, Lambert et King sont recouvertes par trois pieds d'eau. M. J.-A. Marion, de retour du camp de bois qu'il occupe sur le *Greater Winnipeg Water District*, a dit que cette ligne, sur un parcours de six milles, est complètement sous l'eau.

Les écuries de la ville, à l'extrémité de la rue Dubuc, sur les bords de la Seine, ont été inondées, et les chevaux ont été emmenés. Ailleurs, les rues et les maisons longeant les bords de la rivière, ont été menacées, et quelques habitants, inquiets et apeurés, ont quitté leur logement.

C'est, évidemment, un moment terrible à passer, mais puisque les dernières nouvelles sont bonnes, et bien que l'Assiniboine soit en nouvelle recrudescence, tout porte à croire que les derniers vestiges de cette inondation auront bientôt disparu, reprenons courage et confiance, puisque dans quelques jours il ne nous restera plus, de ce désastre, qu'un souvenir, celui que notre expérience dans la vie se sera accrue d'une nouvelle épreuve.

La fête des arbres le 14 mai prochain.

Dimanche prochain le [illegible] mai aura lieu à la cathédrale la vente des bancs. Les bancs non loués et ceux non payés seront vendus à l'enchère. Avis donc aux intéressés.

PROCHAINE DÉCLARATION DES ALLEMANDS

La presse londonienne glose beaucoup sur la possibilité que l'Allemagne fasse une offre concrète à propos des réparations et surtout au sujet d'une solution dans la Ruhr. En général, les journaux opinent que les récents discours des hommes d'Etat allemands et les commentaires que la presse allemande en a fait permettent de pronostiquer que Berlin fera très prochainement une importante déclaration.

Mais les journaux d'Angleterre ne sont pas du même avis, quant à la substance de la proposition allemande. On avait laissé entendre ici que lord Curzon a suggéré à l'Allemagne d'offrir une somme que les alliés trouveraient acceptable, mais le "Times" se prétend, aujourd'hui, en état de nier catégoriquement cette nouvelle. Le même journal cite aussi des paroles d'hommes d'Etat alliés pour démontrer que tout projet de règlement, dans la Ruhr, devra se faire directement à Paris, et non à Londres ou ailleurs.

Maintenant que la première bouffée d'enthousiasme lancée par le discours de lord Curzon est passée [illegible] officiels et politiques [illegible] diplomate allemand [illegible] baron Rosenberg [illegible]

Le gouvernement [illegible] communiqué [illegible] qui rappelle [illegible] que le discours de lord Curzon est considéré comme un fait politique important destiné à exercer une grande influence sur la situation actuelle [illegible] est actuellement [illegible] déclarations.

Les chefs du reichstag qui représentent les partis composant la coalition ont informé le chancelier Cuno que le discours de lord Curzon obligeait le gouvernement à présenter au plus tôt des propositions concrètes. Comme c'est aussi l'attitude des socialistes unifiés, le chancelier sait à quoi s'en tenir sur le sentiment dominant au reichstag, où l'on ne diffère d'opinion que sur la tactique à suivre pour prendre le chemin indiqué par Curzon.

Vu la récente déclaration de Rosenberg que les propositions Allemandes rejetées par la conférence de Paris, au mois de janvier dernier, constitueraient éventuellement une base pour la reouverture des négociations, on croit que le chancelier ne fera que retoucher ces propositions en s'inspirant davantage des explications de Bonar Law relatives à la solution de réparations [illegible]

Sur ce point, cependant, le chancelier Cuno [illegible] industriels et des financiers qui [illegible]

[illegible]

soient en pourparlers avec les chefs industriels, ils se gardent de laisser voir dans quelle mesure le gouvernement reviendra sur sa décision précédente de ne citer aucune somme que l'Allemagne pourrait payer et de laisser la question au verdict d'une commission d'experts.

Il y a aussi conflit d'opinions sur le point de savoir si le gouvernement allemand peut consentir à traiter ensemble la question des réparations et celle des garanties aux prochains pourparlers.

Mme BUDGE SI FAIBLE POUVAIT A PEINE SE TENIR DEBOUT

Dit comment le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham la ramène à la santé.

River Desert, P.Q.—"J'avais une douleur au côté. Je ne pouvais ni marcher vite, ni rester debout pour faire mon repassage ou blanchissage, mais il fallait me coucher pour soulager mes douleurs. J'ai eu cela pendant environ deux ans, alors une amie me dit d'essayer le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. J'en ai retiré de bons résultats, moi aussi, car la dernière fois que j'ai eu mal au côté, c'est en mai dernier, et depuis tout va bien. Je suis, aussi, contente de pouvoir nourrir mon bébé, et je crois que c'est votre remède qui m'a ainsi aidée." — Mme L. V. Budge, River Desert, P.Q.

Si vous souffrez de douleurs atroces dûes à un déplacement, irrégularités, maux de dos, de tête, nervosité, ou douleur dans le côté, ne négligez pas, essayez le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

Le Manuel Confidentiel de Lydia E. Pinkham sur les "Maladies particulières de la Femme" vous sera envoyé gratis. Ecrivez pour l'avoir à The Lydia E. Pinkham Medicine Co., Cobourg, Ontario. Cette brochure contient des renseignements précieux que toute femme doit avoir.

AU TOUR DE L'ECOLE

A côté de l'enseignement d'Etat, neutre, il existe, en France, un enseignement libre, qui, le plus souvent, est un enseignement catholique. il reçoit dans ses écoles le cinquième environ des enfants, soit 900,000. Ce chiffre atteste son importance.

Avant la guerre, certains sectateurs de l'anticléricalisme faisaient campagne en faveur du monopole de l'enseignement au profit de l'Etat. C'eut été la fin de l'enseignement libre. Heureux signe des temps: il n'est plus question du monopole. L'union sacrée de la guerre a laissé dans les pays assez de traces bienfaisantes, pour que nul n'ose et même ne désire réveiller les luttes religieuses dont l'enjeu serait ici l'âme des petits enfants.

C'est, tout au contraire, d'une sorte de collaboration entre l'enseignement libre et l'enseignement d'Etat, pour le plus grand bien de l'éducation nationale, que l'on parle chaque jour davantage. Reconnaissant les services si éminents et si précieux rendus par l'enseignement libre à cette éducation, on se préoccupe, en de nombreux milieux, de lui apporter une aide efficace, au lieu de chercher à l'entraver.

Ce serait justice. La guerre n'a-t-elle pas, d'une façon tragique, témoigné en faveur de l'ardeur, de la générosité, du patriotisme des générations élevées dans l'enseignement libre?.... Combien de grands chefs, Foch tout le premier, ou de simples mais héroiques soldats sont sortis de ses écoles. Ils ont rivalisé, dans une noble et fraternelle émulation, avec leurs camarades de l'enseignement d'Etat pour la défense du pays, jusqu'au don du sang, jusqu'au sacrifice total de la vie. Au premier rang de ceux-ci qui, d'ailleurs, pendant cette même guerre, ont tenu haut et ferme, devant l'étranger, le drapeau de la France, ne trouve-t-on pas le maître le plus éminent de notre enseignement libre supérieur: Sa Grandeur Monseigneur Baudrillart, recteur de l'Institut catholique de Paris, membre de l'Académie française?

Un grand nombre de catholiques, pour assurer l'existence de l'enseignement libre, réclament donc la répartition proportionnelle scolaire, c'est-à-dire la participation des écoles libres au budget de l'Etat au prorata du nombre de leurs élèves. A défaut de cette réforme totale, sur laquelle on discute beaucoup, des réformes partielles ont été accomplies déjà. Devant la question de prêts d'honneur accordés aux étudiants pour les aider à poursuivre leurs études, étudiants de l'Etat et étudiants libres sont égaux. Il n'y a pas longtemps encore, M. Ferdinand Buisson lui-même, député radical et libre-penseur, qui fut jadis le principal collaborateur du ministre Jules Ferry, n'hésitait pas à défendre, à la Chambre, l'égalité de tous les écoliers sans distinction devant les secours accordés par la Caisse des écoles. Pour l'éducation physique, il est entendu que des terrains de sport seront mis par l'Etat à la disposition des écoles libres, comme de ses propres écoles, etc... Enfin, parmi ceux-là même qui n'admettent pas la répartition proportionnelle scolaire, en raison de son caractère absolu, plusieurs réclament que l'Etat accorde des subventions très larges aux écoles libres dont il aurait pu vérifier lui-même la haute valeur pédagogique....

Il y a donc là une idée qui fait actuellement son chemin dans les esprits et même dans les institutions. La France, moralement ne peut qu'en bénéficier. Or, la force morale, pour les peuples comme pour les individus, n'est-ce pas l'âme même de leur puissance.

FORESTIERS CATHOLIQUES

PARTIE DE CARTES DE DIMANCHE DERNIER

La partie de dimanche dernier a donné les résultats suivants:

Dames — Premier prix de cartes ($2.00) gagné par Mlle D. Lévêque (16 brasses sur 24). Deuxième prix de cartes ($1.00) gagné par Mme E. Foster (15 brasses sur 24). Mme Foster a détaillé avec Mlle L. Faucher, Mme Félix Hébert, Mme Plumb et Mme H. Stuart.

Messieurs — Premier prix de cartes ($2.00) gagné par M. H.-P. Peterson (18 brasses sur 24). M. Peterson a détaillé avec MM. Z. Berriault et W. Bullen. Deuxième prix de cartes ($1.00) gagné par M. A. Trudeau (17 brasses sur 24). M. Trudeau a détaillé avec M. A.-J. Paul.

été remporté par M. J.-W. Normandeau, qui a tiré 16. M. Normandeau a détaillé avec Mlle Blanche Lévêque et M. S. Farquhar.

Le deuxième prix de rafle ($1.00) fut gagné par M. C.-A. Horton, qui a tiré 3.

Le prix d'atout ($1.00) a été gagné par M. Alphonse Baril, de Winnipeg. Le résultat des brasses a donné 10 contre 14 en faveur des Anglais.

Nous jouons encore dimanche prochain, et sept prix encore (quatre prix de cartes, deux prix de rafle et un prix d'atout).

Geo. L'EVEQUE,
Org. des parties de cartes.

QUESTION DES LANGUES EN BELGIQUE

(Suite de la page 1)

enseignement flamand. Falait-il créer une deuxième Université catholique, où les cours eussent été donnés en flamand? Ou bien, utilisant les installations, le matériel et en partie le personnel de l'Université de Louvain, valait-il mieux y ériger des chaires flamandes à côté des chaires françaises existantes? On essaya ce dernier système, plus économique et on dédoubla certains cours de l'Université de Louvain.

Les nouveaux cours, professés en flamand, y sont fréquentés, parait-il, par 40 pour 100 des étudiants.

Dans le débat aujourd'hui engagé en Belgique, il s'agit donc uniquement de l'enseignement universitaire de l'Etat.

Tout le monde, même en Wallonie, admet en principe la justice de la revendication des Flamands qui demandent leur part dans un enseignement dont, comme contribuables, ils payent pour moitié les frais.

Il convient de noter, au surplus, que l'immense majorité des Flamands veulent conserver partiellement l'emploi du français dans l'enseignement supérieur aussi bien que dans l'enseignement moyen.

Cela étant, comment réaliser à l'Université l'égalité de droit et de fait des deux langues nationales, tout en maintenant le contact de la jeunesse studieuse flamande avec la culture française?

Est-il nécessaire et possible de créer une ou, pour établir une plus complète égalité, deux Universités officielles nouvelles, où l'enseignement serait donné principalement en flamand?

Est-il plus expédient de dédoubler les cours à l'Université de Gand, ou même, pour respecter l'égalité, aux deux Universités de l'Etat, c'est-à-dire à Gand et à Liège?

Ou enfin, troisième solution, si deux Universités officielles suffisent aux besoins actuels du pays, n'est-il pas plus simple et plus économique de transformer l'Université de Gand en Université flamande? Les quatre facultés (philosophie et lettres, droit, sciences, médecine) de l'université de Gand ne comptent que 491 étudiants, dont 391 Flamands, 77 Wallons et 23 étrangers.

C'est aux Belges et à eux seuls qu'il appartient de résoudre le problème. Il serait indiscret de leur donner des conseils. Nous ne pouvons que leur souhaiter le sang-froid et la clairvoyance.

Quelle que soit la solution (Université nouvelle, dédoublement, flamandisation de Gand), une partie de la jeunesse studieuse de Belgique cessera désormais de faire toutes ses études universitaires exclusivement en français Voilà le fait, et le seul qui nous touche. Mais si se fait peut affliger notre amour-propre, il ne doit pas nécessairement nous alarmer. La langue dans le haut enseignement n'est pas tout. Il y a l'esprit, il y a les méthodes. N'avons-nous pas eu en Sorbonne, nommés et payés par la France, des maitres, de nationalité sinon de race française, qui, enseignant en français, intoxiquaient cependant notre jeunesse de philosophie et de sociologie allemandes?

Le mouvement flamand n'est pas en lui-même dirigé contre la France ni hostile à la langue française. Il est l'affirmation, énergique et fière, bruyante parfois et exaltée d'un peuple qui veut vivre ou revivre, dont le passé n'est pas sans gloire et qui entend que sa langue soit respectée.

Le mouvement flamand n'est pas non plus un mouvement fomenté par l'Allemagne, et c'est en vain que les Allemands ont essayé de l'exploiter durant la guerre. Les Allemands savaient que les Flamands voulaient depuis longtemps une Université flamande. Pendant l'occupation, ils en improvisèrent donc une à Gand, avec un personnel de fortune, de même que, pour plaire aux Espagnols ils déboulonnèrent le monument, d'ailleurs inepte, élevé à Bruxelles en l'honneur de Ferrer, par le Conseil communal radical de la capitale. Leur essai d'instituer une Université flamande aboutit à un pitoyable échec. Les Flamands n'en voulurent rien savoir.

Imputer à des hommes qui ne réclament que leur droit des sentiments ambitieux ou haineux, des sympathies déshonnêtes ou d'odieuses phobies, est toujours injuste et souvent maladroit. Il nous déplait de nous entendre accuser de germanophobie aigue parce que nous demandons que l'Allemagne paye ses dettes. Ne traitons pas les Flamands d'anti-français ou de flamboches quand ils se bornent à réclamer de l'Etat belge l'égalité de traitement.

Nous ne pouvons oublier que 80 pour 100 des fantassins Belges qui ont tenu pendant quatre ans dans les tranchées de Belgique pour défendre la cause franco-belge étaient des Flamands. L'an dernier, quand la jeunesse des écoles de Belgique fut invitée à contribuer à la reconstruction des bibliothèques françaises détruites par la guerre, les petits Flamands y allèrent aussi généreusement que les petits Wallons et tous ensemble envoyèrent 250,000 francs.

La cause de nos frères d'Alsace-Lorraine nous était sacrée quand ils défendaient les droits de leur langue. Nous admirons les Polonais qui ne voulaient pas renoncer à leur langue maternelle. Tant que sur ce même terrain linguistique les Flamands se contenteront de demander justice, nous ne pourrons au moins leur refuser notre sympathie.

NOUVELLES LOCALES

Les eaux de la Rivière Rouge baissent toujours lentement.

Dans certaines parties de la province les semences sont générales.

Assemblée de la Chambre de Commerce ce soir à l'Hôtel de Ville.

2,500 émigrants des vieux pays sont attendus cette semaine à Winnipeg.

Il y aura une assemblée générale du Cercle Paroissial Saint-Boniface de l'Association d'Education dimanche le 6 Mai à 2 heures p.m. à l'Hôtel de Ville.

POUR LE COLLEGE

— o —

Fort Garry

M. le curé Bertrand	$100.00
Antonio de Margerie	25.00
M. Hervo	25.00
P.-J. Henry	10.00
J.-E. Lafrance	10.00
L. Cassidy	5.00
Alex. Nault	5.00
Ad. Delorme	5.00
J. Plouffe	5.00
F. Tétreault	2.00
H. Pelletier	2.00
Mme Oct. Bisson	1.00
A. Manseau	1.00
A. Martel	.50
P. Ladéroute	1.00
O. Labossière	2.00
A. Fourneau	3.00
Jules Claeys	2.00
Gustave Rottie	1.00
E. Deneweth	1.00
E. Gobert	2.00
Irma Muys	2.00
V. Van Wysberghe	2.00
G. Desimpelaere	2.00
Mme Gelande	2.00
L. Verveck	2.00
M. Verhulst	1.00
C. Hamers	1.00
T. Debrander	.50
M. Cappan	.50
R. Milette	1.00
Mme Elz. Perrault	2.00
Edmond Perrault	3.00
P. Bordeleau	2.00
Ch. Simmonds	1.00
Ch. Van Tornhout	1.00
Jules Anseeuw	2.00
E. de Backer	2.00
Leon Van Collie	1.00
Total	$236.50

UN NOUVEAU FROMAGE

La ferme expérimentale d'Ottawa vient de produire un nouveau fromage appelé "Meilleur", que l'on peut fabriquer facilement sur la ferme et que l'on dit très semblable à certains types de fromage suisse, pour la fermeté et la texture. Le fromage bien mur ou bien "affiné" présente une belle couleur jaune attrayante, possède une texture égale et un arome développé.

Les conditions dans lesquelles ce fromage est affiné mûri exercent un effet très important sur sa qualité. La température dans la chambre de maturation devrait être d'environ 60 degrés F., et l'humidité d'au moins 90 pour 100. Lorsqu'il est affiné dans ces conditions le fromage forme une croûte lisse, très mince, à surface homogène, non fendue, qui favorise le développement du gout spécial de ce fromage.

Comme produit marchand, ce fromage prend place parmi les variétés couteuses de fromage importés d'Europe. A 35 cents la livre il rapporte $3.50 les cent livres de lait.

On trouvera la description du procédé de fabrication et du matériel nécessaire dans le feuillet no 27, nouvelle série, du Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

NOMINATION DU GOUVERNEMENT FEDERAL

L'abbé Napoléon Favreau, curé de Roch Forest, a été nommé par le Gouvernement Fédéral Missionnaire Colonisateur pour représenter le diocèse de Sherbrooke au Bureau de Colonisation du Canada, 353 Craig Ouest, sous le contrôle de Rév. J. A. Ouellette, Directeur des Missionnaires Colonisateurs du Dominion.

Aux messes de dimanche dernier un éloquent et substantiel sermon sur la mission du Saint Esprit fut donnée par M. l'abbé Senez curé du lac du Bonnet.